

« De l'expérience du milieu ouvrier à la pratique sociologique :Entrevue avec Jacques DOFNY, professeur et bâtisseur / From Experience of the Work Place to Sociological Practice: An Interview with Jacques Dofny, Professor and Builder »

Sociologie et sociétés, vol. 23, n° 2, 1991, p. 61-77.

Pour citer ce document, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/001188ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

Entrevue avec Jacques Dofny, professeur et bâtisseur

Mise en forme et rédaction de l'entrevue: Marie-Claude Gervais

Jacques Dofny a été professeur au département de sociologie de l'Université de Montréal de 1961 à 1989, dont plus de trois années en tant que directeur. Il a prodigué les premiers enseignements en sociologie du travail et a formé plusieurs générations de sociologues québécois. Il est arrivé juste à temps pour participer à cet âge d'or de la sociologie que furent les années de la Révolution tranquille, mais aussi pour contribuer à l'institutionnalisation de cette discipline. C'est à Jacques Dofny que l'on doit notamment la fondation de notre revue, *Sociologie et sociétés*. C'est encore lui que l'on retrouve parmi les principaux artisans de la mise sur pied du Centre de sondage de l'Université de Montréal, lequel a succombé au vent d'austérité des années 1980.

Mais comment faire la nomenclature de tous les organismes, de toutes les initiatives que Jacques Dofny a contribué à mettre sur pied ou à lancer? Pendant tant d'années, il fut en première ligne, soit pour développer la sociologie du travail au Québec, soit pour faire reconnaître la sociologie québécoise à l'étranger, soit encore pour consacrer du temps à soutenir diversement la cause syndicale et socialiste. Car Jacques Dofny est aussi un sociologue «dans la cité» qui trouvait normal d'emmener ses étudiants et étudiantes dans les milieux de travail et de franchir lui-même les murs de l'enceinte universitaire pour s'engager: ainsi fut-il le premier président de l'Institut de recherches appliquées sur le travail et participa-t-il aussi à la fondation de revues et mouvements issus de la gauche québécoise.

L'entrevue qui suit a été réalisée le 11 mai 1991 par trois collègues — dont deux anciens élèves de Jacques Dofny — du département de sociologie: Mona-Josée Gagnon, Camille Legendre et Louis Maheu.

On retrouvera dans ces pages l'itinéraire exemplaire d'un sociologue du travail, à l'époque déjà lointaine où un tel choix intellectuel et professionnel relevait d'un engagement éthique et politique. De même ces pages permettent-elles de jeter un coup d'œil rétrospectif sur la société québécoise des trente dernières années et sur le mouvement ouvrier, à travers la discussion de quelques-uns des thèmes de recherche et de réflexion qui ont nourri la carrière bien remplie de Jacques Dofny. Les contraintes d'espace nous ont obligés à opérer un tri dans le matériel d'entrevue, si bien que cette dernière n'est qu'un reflet imparfait

des travaux de Jacques Dofny. La bibliographie sélective que l'on trouvera en fin d'entrevue donne un aperçu complémentaire de son itinéraire intellectuel.

DEL'EXPÉRIENCE DU MILIEU OUVRIER À LA PRATIQUE SOCIOLOGIQUE

Nous aimerions que vous nous rameniez quelques dizaines d'années en arrière et que vous nous parliez un peu de l'émergence de votre intérêt pour la sociologie à un moment où cette discipline n'est pas encore institutionnalisée.

Je n'ai pas commencé tout de suite en sociologie. J'ai fait deux années de candidature en droit parce que j'étais destiné à diriger commercialement et juridiquement une entreprise familiale. Mais lors du débarquement allié en 1944, je m'engage dans un bataillon belge et finis la guerre dans la III^e Armée américaine. Et quand je reviens, je n'ai plus qu'une envie, faire quelque chose, agir. Je décide donc de faire du syndicalisme : s'il y a socialisme, s'il y a syndicalisme, c'est une affaire internationale. Il fallait d'abord aller étudier le syndicalisme en Angleterre, puis en Union soviétique, autre modèle impressionnant, en Allemagne, en France, aux U.S.A., en Italie, sorte d'utopie qu'on construit à vingt ans. Mais j'avais lu que Walter Reuther avait fait cela. Je voulais me faire une idée de ce qu'était la solidarité internationale de la classe ouvrière. Nous étions en 1949.

J'ai commencé par l'Angleterre parce que l'Angleterre, à l'époque, c'était à mes yeux ce qu'il y avait de plus nouveau. Les travaillistes venaient de prendre le pouvoir, ils avaient mis en route des réformes tout à fait remarquables. C'était l'époque du *Full Employment in a Free Society* de Beveridge. C'était aussi la mise en place d'un système de sécurité sociale qui allait devenir le modèle mondial (sauf aux U.S.A.). J'ai entrepris des démarches pour me trouver un emploi là-bas et ai été embauché dans une aciérie à Sheffield comme aide-lamineur (*helper*).

À ce moment-là, vous n'aviez pas encore pris contact avec la sociologie ?

Non, pas du tout. On n'enseignait pas la sociologie à Louvain. Aucune université catholique, jusqu'en 1960 environ, n'a enseigné la sociologie, pas plus que la psychanalyse, d'ailleurs, parce qu'il ne faut pas oublier que la sociologie était un produit de Durkheim, le philosophe de l'enseignement laïque. Donc, il n'était pas question de l'enseigner. De toute façon, ce que je voulais en premier lieu, avant d'appréhender la question ouvrière de manière plus théorique, c'était de comprendre ce que c'était de travailler.

Chez moi, dans l'usine familiale fondée en 1870 par mon grand-père ouvrier chaudronnier en cuivre, puis dirigée par mon père et ensuite mon frère ingénieur, j'avais appris à souder, à tourner l'acier et surtout à me sentir très proche de ceux qui y travaillaient.

J'avais aussi lu un livre qui m'avait intéressé : *Les Carnets d'usine* de Simone Weil. Cette philosophe qui était entrée en usine pour comprendre la condition ouvrière a influencé ma démarche. J'ai donc décidé de partir pour l'Angleterre. Après un séjour dans un collège comme aide bibliothécaire et lecteur de français, j'ai obtenu de travailler à Sheffield comme *furnace man* dans une aciérie. Je ne manquais pas, bien sûr, d'assister aux réunions du syndicat. Elles se tenaient tous les mois dans des arrière-salles de pubs. On y discutait des propositions patronales et syndicales. C'était tellement différent de ce que j'avais pu voir en Belgique.

C'est donc là, aux réunions du Iron and Steel Trade Confederation, qui était un syndicat très actif, combatif et de pointe, que j'ai vraiment commencé à saisir la réalité syndicale. De plus, j'habitais une pension d'ouvriers qui était tenue par une vieille Irlandaise. Là, j'ai appris ce qu'était l'Angleterre vue par les Irlandais, et j'ai appris ce qu'était la vie ouvrière à domicile, pas dans les livres. J'ai aussi constaté ce que le Parti travailliste apportait aux ouvriers. D'ailleurs, peu de temps après, j'ai moi-même pu bénéficier des politiques de sécurité sociale mises sur pied par les travaillistes : j'ai été victime d'un accident du travail qui m'a retenu au lit deux mois, avec interdiction de reprendre un travail de ce genre. Pendant

ces deux mois, je me suis convaincu que la chose la plus utile que je pouvais faire, c'était de reprendre des études axées sur le syndicalisme et la vie ouvrière et puis militer. Alors, si j'entrais en sociologie, j'y entrais avec une assez bonne connaissance empirique. Ce n'était pas seulement une question de générosité, de solidarité. Il s'agissait d'être utile.

Vous aviez eu l'occasion d'observer les pratiques syndicales et la condition ouvrière en Angleterre. Mais ne souhaitiez-vous pas faire de même dans plusieurs pays?

En effet. C'est pourquoi, une fois rétabli, je suis parti en Allemagne, pour trouver un poste de lecteur de français dans un *Stadt Gymnasium*. À cette fin, j'avais écrit au Commissariat français en Allemagne occupée. Pas n'importe où, bien sûr! Je me suis dirigé vers le bassin de la Ruhr dans l'espoir d'y retrouver l'atmosphère familière de Charleroi où j'étais né: mines, sidérurgie et forte tradition ouvrière. J'arrive donc à Offenburg où je travaille également dans un Centre d'étude franco-allemand. Ce centre publiait deux revues qui s'intéressaient à la conjoncture socio-politique et religieuse de l'après-guerre. J'ai particulièrement collaboré à l'une des deux revues éditées par le Centre, *Dokumente*, en allemand, en écrivant des articles sur le travaillisme anglais et ses réformes sociales. Par ailleurs, j'ai profité de mon séjour là-bas pour prendre contact avec le syndicalisme allemand qui se remettait sur pied après la répression national-socialiste. Rappelons-nous qu'il s'agissait d'une époque passionnante, puisque la codétermination commençait à prendre forme dans le secteur des mines et des aciéries: trente ans après Weimar, la social-démocratie renaissait, et je m'étais, par la suite, trouvé un poste à Herne, en pleine Ruhr.

Fort de mes expériences allemande et anglaise, je retourne donc à Bruxelles. Un jour, me promenant dans la ville, je vois dans la vitrine d'une librairie *Les Problèmes humains du machinisme industriel*, de Georges Friedmann. J'achète le livre, qui vient de paraître, je le devore. Et je me dis: «Mais c'est exactement le genre de choses que je cherche.» D'autant plus qu'il disait dans sa préface: «J'attends la collaboration de jeunes qui seraient heureux de travailler avec moi à l'œuvre que j'ai entreprise.»

Mais jusque-là, la sociologie comme univers intellectuel, cela vous était encore relativement étranger?

Oui. J'avais lu *Les Règles de la méthode sociologique* et quelques autres classiques, sans plus. Mais pour Friedmann, j'ai eu le coup de foudre. J'ai donc fait ma valise et je suis parti pour Paris avec en poche une lettre de recommandation du directeur du Centre d'études d'Offenburg adressée à Le Bras, le sociologue de la religion. Ce dernier me reçoit, me suggère d'écrire à Friedmann et de lui faire part de mon intention de travailler avec lui au Conservatoire national des arts et métiers. «Avec vos deux années de candidature en droit et l'expérience pratique que vous possédez, me conseille-t-il aussi, vous pouvez très bien vous inscrire à un doctorat d'université. Allez voir le doyen de la faculté.» À cette époque, le doyen était Georges Davy, le gendre de Durkheim, qui a accepté d'être mon directeur de thèse.

D'un côté, je faisais donc des démarches pour entreprendre des études doctorales à la Sorbonne et à l'École pratique des hautes études, et de l'autre, je souhaitais m'intégrer à l'équipe que dirigeait Friedmann. Comptant sur la sympathie que me vaudraient la lettre de Le Bras et l'accord de Davy, je communique donc avec Friedmann et lui demande de suivre ses enseignements et de faire de la recherche à ses côtés. Alors Friedmann me répond exactement ceci: «Mais vous ne vous rendez pas compte que je suis sur le point de partir en vacances! Et puis il y a d'excellents sociologues en Belgique, à Liège, allez donc voir à Liège!» J'insiste et je lui dis: «Non, moi je tiens à travailler avec vous, comme vous le demandez dans votre préface, et puis j'ai une expérience qui convient.» Il hésite un peu et me dit: «Bon, d'accord. Quand je reviendrai de vacances après le Nouvel An, venez à mon cours et retrouvez-moi à la sortie. On verra.» Je suis tombé de haut, moi qui l'imaginai parcourant les usines carnet en main, comme il l'écrivait.

Les vacances de Friedmann terminées, je vais le rejoindre à son cours et l'attends à la sortie, en janvier 1951. Il m'emmène prendre un pot dans un petit café à côté du Conservatoire des arts et métiers, et voilà qu'il devient absolument charmant. Il me demande ce que j'ai fait, je lui raconte mon expérience. Friedmann me conseille de suivre son cours au Conservatoire ainsi que d'autres séminaires pour me donner une formation sociologique solide. Je suis donc son séminaire et ceux de Le Bras, de Lévi-Strauss, de Bastide, de Gurvitch, etc. Au bout de deux ans, j'obtiens un diplôme d'élève titulaire des Hautes Études tout en travaillant activement à mon doctorat d'université, qui sera transformé en thèse secondaire du doctorat d'État, et que j'ai finalement passé comme thèse de troisième cycle lorsque celui-ci fut créé, et fait accepter comme thèse secondaire.

Au moment où je poursuis ces études, Friedmann dirige une équipe de recherche qui mène une grande enquête sur la situation de la main-d'œuvre en France dans le contexte de changements technologiques importants depuis la fin de la guerre. Font partie de cette équipe, notamment : Alain Touraine, qui étudie la mécanisation et les transformations chez Renault, Jean-Daniel Reynaud, qui étudie la petite métallurgie à Paris, Jacqueline Gauthier, qui travaille sur les nouveaux comités d'entreprises, Viviane Isambert, qui s'intéresse à l'horlogerie à Besançon, Lucien Brams, qui étudie la montée du niveau de vie de la classe ouvrière, Michel Crozier, dont les études portent sur les petits fonctionnaires¹. Conformément à mes intérêts initiaux, j'explique à Friedmann que pour ma part, je voudrais étudier les secteurs de la sidérurgie et du charbon. « Pas de chance, me dit Friedmann, deux chercheurs travaillent déjà sur le sujet. Par contre, il y a une industrie que je trouve passionnante : celle de la chaussure. Lisez *Yankee City*, c'est l'histoire d'une ville mono-industrielle et une des premières grandes études de Harvard. » Pour moi qui rêvais de charbon et d'acier, l'idée d'étudier la confection des chaussures, c'était décevant !

Je pars malgré tout pour Romans, petite ville industrielle du Midi, entre Valence et Grenoble, qui comptait alors vingt-cinq mille habitants et où 75 fabriques de chaussures (de 5 à 500 ouvriers) étaient en opération. *Yankee City* en France ! Je n'ai pas été déçu. Romans était un milieu extrêmement dynamique, militant — comme c'est souvent le cas des petites villes mono-industrielles — où les trois centrales syndicales étaient solidement implantées. Pour quelqu'un qui s'intéressait au syndicalisme, on ne pouvait pas trouver mieux. J'ai donc obtenu un permis du ministère du Travail pour aller faire un stage de formation accélérée où j'ai pu comprendre les cent vingt étapes que comporte la fabrication mécanique d'une chaussure. Je me suis ensuite fixé sur un poste, celui de couseur. À ce moment-là, j'étais vacataire au C.N.R.S. J'étudiais aussi tous les documents disponibles sur l'histoire de la ville et de ses fabriques.

À la fin de ce stage de quelques mois, je me suis trouvé un poste dans une des fabriques de la ville. Ça n'était pas glorieux. J'étais confiné à un seul poste, et encore, pas le plus prestigieux : j'engluais toute la journée des semelles de chaussures, j'étais colleur. Mais c'est vraiment à ce moment-là que j'ai fait l'expérience concrète de la solidarité ouvrière. Au-delà des conditions matérielles extrêmement difficiles, je me suis rendu compte qu'il y avait chez les ouvriers non seulement un ensemble d'ententes tacites pour dissimuler les erreurs de production aux yeux des contremaîtres et contrôler le rythme de celle-ci, mais aussi un plaisir d'être ensemble, une connivence et un humour qui adoucissaient et faisaient presque oublier la dureté du métier. Par la suite, j'ai toujours trouvé que la sociologie du travail ne tenait pas suffisamment compte de cet aspect positif du travail ouvrier et semblait un peu trop facilement dans un certain misérabilisme. C'est donc à Romans que j'ai fait mes premières armes comme sociologue du travail, avec tout ce que cela comportait pour moi, à savoir un engagement éthique et politique, une sympathie marquée pour les ouvriers

1. Beaucoup d'autres chercheurs entouraient Friedmann, mais moins directement sur la vie industrielle et sa condition ouvrière, notamment. J. R. Tréanton, H. Mendras, J. Dumazedier, A. Michel, M. Guilbert, F. Isambert.

et, sur le plan de la méthode, le recours à l'observation participante et à l'expérience concrète des milieux ouvriers pour recueillir des données et fonder l'analyse.

Dans quelles circonstances êtes-vous venu au Québec, quelques années plus tard?

La sociologie du travail ne s'enseignait pas encore beaucoup au Québec, et c'est précisément pour pallier cette lacune que je suis venu ici. À l'époque, soit en 1960, Philippe Garigue était doyen de la faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal, faculté dont relevait le département de sociologie, et c'est lui qui, lors d'une visite à Paris, a demandé à Jean Stoetzel s'il n'y avait pas quelqu'un que le département de sociologie pourrait engager pendant un an comme professeur invité pour enseigner la sociologie du travail. On m'a alors proposé de prendre le poste. À ce moment-là, j'avais aussi une offre au Centre de recherche du Bureau international du travail, en Suisse, mais j'avais envie de connaître le Québec. Je suis venu m'installer ici pour un an, et j'y suis resté trente ans. J'avais été reconduit par deux policiers, peu avant, à la frontière belge pour avoir assisté un membre d'un réseau d'aide au F.L.N. J'avais considéré que c'était assister une personne en danger grave et digne d'être assistée, bien que je n'aie nullement fait partie de ce réseau; et à Bruxelles j'attendais la fin de la guerre d'Algérie, mais elle a encore duré. Plus tard, lorsque je fus autorisé à rentrer, ma femme et mes enfants étaient bien intégrés au Québec et ne souhaitaient pas rentrer immédiatement en France, quoiqu'ils étaient Français, quant à eux.

CLASSES SOCIALES ET MOUVEMENT OUVRIER

Traiter du rapport entre la lutte des femmes et celle de la classe ouvrière, c'est rejoindre un débat théorique très ancien qui est celui du rôle prééminent de la classe ouvrière dans toute transformation sociale à court ou à long terme. C'est un débat qui rejoint celui de la relation entre la lutte de la classe ouvrière et celle des mouvements ethniques, régionalistes, nationalistes. La jonction de ces luttes n'avait jamais trouvé dans aucun cadre théorique une réponse satisfaisante. Pratiquement non plus, on n'a vu aucune transformation politique d'envergure satisfaire aux exigences du socialisme ou du néo-libéralisme. En général, partout et toujours, les nationalismes se sont imposés au détriment de l'internationalisme, voire ils se sont mués en impérialismes. Le pacifisme et la non-belligérance se sont armés jusqu'aux dents. Les régionalismes se sont inscrits dans une compétition qui a vu l'un d'entre eux dominer les autres et exercer un pouvoir sans concession. Quant aux groupes ethniques comme tels, même lorsqu'ils se sont détachés de leurs régions d'origine, ils ont subi une discrimination où qu'ils se soient trouvés. Enfin, les villes ont partout généreusement exploité les campagnes.

Jacques Dofny, «Lutte de sexes et lutte de classes», in *Sociologie et Sociétés*, vol. 6, n° 1, mai 1974, p. 3.

Dites-moi, pour quelqu'un qui est venu à la sociologie du travail par engagement politique, ce n'est pas un peu triste de se rendre compte petit à petit que le mouvement ouvrier n'est plus le mouvement social central dont sortira la révolution ou le socialisme?

D'abord, je n'ai jamais cru que la révolution se produirait, vu la montée du niveau de vie ouvrière et l'immense différence avec les pays sous-développés. On ne peut pas vraiment être attristé par la perte de centralité du mouvement ouvrier parce qu'il y a tout de même eu des avancées, des acquis importants. Par exemple, en Europe, au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, le conflit ouvrier s'est institutionnalisé par le biais de partis politiques à forte clientèle ouvrière: en Allemagne, le parti social-démocrate prendra le pouvoir; en Angleterre, le Parti travailliste est au pouvoir; en France, à la Libération, les partis ouvriers partagent le pouvoir; en Belgique, les socialistes partagent le pouvoir. Donc, pour la première fois dans l'histoire, les classes laborieuses ont atteint leur objectif: elles participent au pouvoir et le gardent un certain temps. L'exemple le plus significatif à cet

égard, c'est la Suède. Ils sont au pouvoir depuis 1935, et cela leur a permis de faire des réformes suffisamment profondes et bien implantées pour changer partiellement mais aussi structurellement la société.

Il faut bien voir qu'à la fin des guerres, dans les trois cas, c'est-à-dire la Commune de 1870 et les deux guerres mondiales de 1914-1918 et 1939-1945, il y a toujours une recrudescence du mouvement ouvrier. Cela s'explique assez simplement. Dans toutes les guerres, les pertes en vies humaines sont toujours les plus nombreuses au sein des classes ouvrières et paysannes : elles fournissent le gros des contingents. Quand ils sont démobilisés, à la fin des conflits, les ouvriers revendiquent des droits et font des conquêtes importantes. Et donc, si, comme vous le disiez, sous certains aspects la classe ouvrière est moins centrale, il ne faut pas oublier qu'il y a eu des époques charnières conquérantes qui correspondent notamment à la fin de chaque guerre. Ce sont des moments de grande avancée ouvrière. Globalement, on pourrait dire que ce sont les expressions politiques de la classe ouvrière qui ont été et sont les éléments les plus encourageants.

Vos premiers travaux sociologiques vous ont mis en contact avec ce qu'on peut appeler la classe ouvrière traditionnelle, celle-là même qui s'est petit à petit minorisée au sein du salariat. Des sociologues du travail, Serge Mallet et Alain Touraine en particulier, ont réfléchi à cette question. Comment vous êtes-vous situé et vous situez-vous à l'heure actuelle face à l'essentiel de leurs thèses ?

Au moment où l'on parlait beaucoup de *La Nouvelle Classe ouvrière* de Serge Mallet, qui était un ami, j'étais moi-même plongé dans une étude sur les ingénieurs montréalais et sortais d'une recherche sur les ouvriers sidérurgistes². J'ai retrouvé dans ce livre important et devenu célèbre une formalisation de plusieurs de mes intuitions et conclusions. Mes recherches antérieures et mes propres expériences du travail ouvrier m'avaient aussi mis en contact avec les mutations technologiques. Et je me suis toujours dit que l'avenir de la classe ouvrière était chez ceux qui, parmi les salariés, occupaient une position de contrôle technologique. Le pouvoir ouvrier devait nécessairement passer par là pour trouver à s'exprimer. Au reste, on avait oublié un autre intuitif, américain celui-là, Thornstein Veblen, qui avait perçu le rôle important qu'allaient jouer les ingénieurs.

Comment interprétez-vous les nouvelles orientations de gestion qui visent à susciter une participation accrue du collectif ouvrier ?

À mon avis, il y a dans la jeune classe ouvrière, vu son niveau d'instruction plus élevé, une revendication de gestion qui est très forte et prometteuse. Et cette revendication devrait normalement trouver un écho au sein de la partie patronale, puisqu'il y va de l'intérêt des patrons que les ouvriers gèrent leurs propres affaires et les débarrassent du coût de l'encadrement. Il faut que les ouvriers pèsent de tout leur poids sur ce qui est contrôle du travail, sa qualité, sur les ressources de l'organisation, de façon à supprimer autant que possible les fonctions traditionnelles des contremaîtres. En fait, quand on observe ces nouvelles tendances de gestion, on est forcé de constater qu'il y a un double mouvement : d'une part, on assiste à une concentration accrue du capital qui éloigne les propriétaires des processus de travail et, d'autre part, les entreprises semblent prêtes à céder du terrain sur le plan de l'organisation immédiate de ces processus de travail. Entendons-nous : les salariés ne vont pas contrôler entièrement leurs entreprises ; ils ne vont pas en contrôler l'aspect financier, mais ils peuvent en contrôler l'aspect organisationnel et ensuite contrôler l'achat des matières premières et des machines, instaurant un apprentissage systématique du réglage de celles-ci. Et cela constitue tout de même une avancée importante en termes de pouvoir. C'est la conquête ou le partage des allées du pouvoir qui est en jeu.

2. J. DOFNY, J.-D. REYNAUD et A. TOURAINE (1966), *Les Ouvriers et le progrès technique*, Paris, A. Colin ; J. DOFNY, M. MAURICE et F. WILLENER (1972), *Travail, salaire et production ; pouvoir et rémunération*, Paris, Mouton.

Mais la thèse d'Alain Touraine ne secondarise-t-elle pas le pouvoir ouvrier ?

Je pense qu'il ne s'agit pas tant d'une secondarisation que d'une mise en perspective, ce avec quoi je suis d'accord. Le mouvement ouvrier ne survit plus que par certaines de ses formes et a dû en venir à des alliances qui font en sorte qu'il n'est effectivement plus le seul centre du débat, du changement social. On trouve d'un côté les expressions politiques social-démocrates ou socialistes, qui ont été lancées par le mouvement ouvrier mais en sont venues à le transcender, et, de l'autre côté, les nouveaux mouvements sociaux (sexe, âge, ethnie, communautarisme, écologie...) qui ont inéluctablement marginalisé l'identité prenant sa source dans le travail salarié, mais aussi l'hérédité sociale. Marginalisé, parce que les niveaux de culture ont sensiblement augmenté et que les travailleurs ne sont plus définis exclusivement par leur travail; ils ont maintenant une gamme d'options beaucoup plus vaste. Cela dit, je suis tout à fait d'accord avec Touraine pour dire que le syndicalisme demeure un acteur politique important; simplement, il n'est plus seul, et tant mieux si on s'en rend compte.

Une autre thèse qui a agité la scène sociologique fut celle de Goldthorpe et de ses collègues contre cette idée d'embourgeoisement de la classe ouvrière. Comment y avez-vous réagi ?

L'Ouvrier de l'abondance m'est apparu comme le livre très intelligent d'un sociologue qui savait de qui et de quoi il parlait. Si un bon sociologue doit, comme on l'apprend à l'université, se méfier du sens commun, je pense aussi qu'un bon sociologue ne saurait fonder son opinion sur des conjectures et des approximations d'intellectuels qui, pas davantage que lui, ne connaissent ce milieu. Comme tous ceux de ma génération qui ont connu de façon concrète, quotidienne, le milieu ouvrier, il m'est apparu évident que le milieu ouvrier n'est pas culturellement assimilable à la «classe moyenne», même si politiquement une fraction de la classe ouvrière a toujours voté avec le centre ou la droite. Il y a un fait culturel ouvrier qui m'apparaît irréductible, qui n'est pas la pauvreté, mais plutôt une spécificité. Et ce fait-là demeure, têtu, même avec les bons salaires, les bons avantages sociaux. Dans l'enquête auprès des ouvriers métallurgistes³, j'avais d'ailleurs repris certaines questions utilisées par Lipset et Bendix aux U.S.A. Je suis arrivé aux mêmes résultats, sans grande surprise.

Quelle comparaison se dégage pour vous entre les milieux ouvriers européens que vous avez observés et ceux du Québec qui vous ont attiré lors de votre arrivée ici ?

C'était extrêmement différent. En fait, ce qui m'intéressait, en arrivant au Québec, c'était de voir si les ouvriers de la métallurgie étaient proches, idéologiquement et dans leurs pratiques, des travailleurs européens ou américains, ou si le mouvement ouvrier avait évolué dans le sens d'une spécificité québécoise.

L'étude des métallurgistes de Montréal nous a permis de constater que, bien que le Québec s'apparente à la France par sa culture, la vie ouvrière qu'on observe ici est très proche de la vie ouvrière américaine. Les aspirations étaient sensiblement les mêmes au Québec et aux États-Unis, c'est-à-dire limitées au cercle de l'entreprise et reportées sur deux ou trois générations, ce qui correspondait finalement aux similitudes des structures industrielles québécoise et américaine. Par rapport à l'Europe, ce qui différençait le plus le Québec était le faible niveau d'implication politique du mouvement ouvrier et le fait qu'ici les ouvriers étaient peu portés à revendiquer socialement au sens fort du terme. Ce qui distinguait aussi le Québec à la fois de l'Europe et des États-Unis, c'était le fait que la mobilité professionnelle était liée non seulement au niveau d'instruction, les processus de mécanisation exigeant plus de qualifications, mais à la connaissance de la langue anglaise. L'origine

3. J. DOFNY et H. DAVID (1966), «Aspirations des travailleurs de la métallurgie à Montréal», *Cahiers internationaux de sociologie*, Paris, vol. 40.

ethnique ou l'assimilation au groupe dominant des ouvriers était donc déterminante pour leurs aspirations.

Vous dites qu'au moment où vous avez mené cette étude, les processus de mécanisation requéraient plus de qualifications de la part des ouvriers. Aujourd'hui, les conditions de travail favorisent-elles, selon vous, la qualification ou la déqualification des ouvriers ?

Je nuancerais la thèse de Braverman sur les processus de déqualification selon les différents secteurs d'activités. Lorsque l'on parle de déqualification, on parle de connaissances de métier et d'habiletés professionnelles. Je dirais que les savoirs accumulés, la réflexion pour définir les stratégies de production, les façons de faire, enfin que tout ce qui relève du travail mental retrouve progressivement son importance, mais que concurrentement, la place de l'expérience sensible diminue. Par exemple, quand j'étais à Sheffield, les lamineurs devaient déterminer à l'œil si la couleur des barres d'acier que je leur montrais en ouvrant le portillon du four indiquait qu'elles étaient prêtes à être sorties du four et laminées. Aujourd'hui, thermomètres et voyants lumineux l'indiquent. Dans d'autres milieux, c'était une question de sensibilité tactile, comme dans les métiers de la chaussure. Or, cet appel aux différents sens dans le travail perd du terrain. La dichotomie est peut-être un peu abusive, mais globalement, on peut dire que la qualification fondée sur les sens disparaît alors que celle qui relève des connaissances formelles reprend sa place. La réflexion, il en a toujours fallu aux ouvriers. Il n'est qu'à interroger un mineur de charbon pour comprendre comment connaissances empiriques et réflexion pouvaient être des questions de vie ou de mort. Et pour la stratégie dans l'action, il en était de même, comme l'a bien montré J.-D. Reynaud.

LE SYNDICALISME

Il me semble qu'on assiste dans de nombreux pays européens et au Canada, à cette déstructuration de la société et à une nouvelle structuration. Alain Touraine a raison de souligner que le rôle traditionnel du syndicalisme va garder sa force et son utilité pendant longtemps encore, mais qu'il se trouve doublé par d'autres actions plus larges, plus ponctuelles ou plus populaires (...). Cette apparition d'un type d'action nouvelle, cette prise en charge par des mouvements sociaux, représentant des catégories homogènes sur un problème qui les concerne, est sans doute un des phénomènes les plus importants de notre époque.

Jacques Dofny, «Le pouvoir réel des ouvriers», *Inflation, indexation et conflits sociaux*, Presses de l'université Laval, 1975.

Le syndicalisme nord-américain, encadré par un régime juridique qui reconnaît autant qu'il contraint le pouvoir syndical, est fort différent des formes syndicales européennes. Comment jugiez-vous ce syndicalisme lorsque vous avez pris contact avec lui à votre arrivée au Québec ?

Il importe en effet de lier la pratique syndicale nord-américaine au régime juridique hérité du *New Deal*, qui l'encadre de façon si particulière. J'ai toujours été extrêmement critique face à ce régime, d'une part, au genre d'action qu'il induit, d'autre part, sous plusieurs aspects. Les clauses de «sécurité syndicale» ont pour effet de briser en quelque sorte l'allégeance individuelle au syndicat: on cotise sans renouveler le choix d'un syndicat, et si l'entreprise disparaît, on n'est plus syndiqué. Le monopole de représentation interdit le pluralisme syndical mais crée le «maraudage». La procédure de grief institutionnalisée, qui compense pour l'interdiction des grèves pendant la durée des conventions collectives, revient objectivement à pousser les syndicats sur la voie de la bureaucratisation, de la professionnalisation, de préférence à l'action et à la mobilisation. Ce régime juridique se révèle aussi extrêmement coûteux par ses arbitrages et la durée de ses grèves. Enfin le droit de faire grève intervient à des périodes différentes pour chaque établissement, cela interdit la

grève de solidarité. Et donc, partiellement, la solidarité ouvrière et sa force de frappe. Tous ces éléments se sont liés historiquement pour produire une forme d'action syndicale qui différencie beaucoup le syndicalisme européen et américain. Sans oublier les rivalités ethniques à l'intérieur du syndicalisme, ou même l'exclusion de certains groupes ethniques.

Mais le syndicalisme nord-américain constitue aussi une force institutionnalisée, ce qui en soi n'est pas négatif, et n'est-ce pas là ce qui caractérise les formes syndicales vers lesquelles se portent vos préférences ?

Mais il existe une différence fondamentale entre le syndicalisme d'orientation social-démocrate (par exemple suédois) et le syndicalisme nord-américain «traditionnel», et c'est justement le lien établi avec un objectif socio-politique, un projet social. Le syndicalisme institutionnalisé, c'est bien, mais à condition qu'il ne se replie pas sur des intérêts catégoriels, sur du court terme, sur son membership de plus en plus étriqué. Le syndicalisme doit toujours préserver ses attaches avec ses origines politiques. J'estime que les syndicalismes qui se battent pour plus de justice sociale dans l'ensemble de la société, pour plus de démocratie dans l'ensemble des entreprises, pour la réappropriation des milieux de travail par les travailleurs et travailleuses sont ceux-là qui visent juste. Non pas que la perfection existe d'un côté et pas de l'autre. Il est vrai qu'après le *New Deal*, le syndicalisme américain a fait un bond énorme, il a rempli ses caisses et a acquis de ce fait une grande puissance dans les branches syndiquées. Dans les entreprises non syndiquées, la protection légale est faible.

Le modèle syndical par excellence vous paraît donc incarné par le syndicalisme social-démocrate tel que celui que l'on retrouve en Suède ou en Allemagne, par exemple ?

Effectivement, ces syndicalismes sont ceux qui m'apparaissent les plus avancés (et les mieux portants) sur les plans des revendications et de la participation à la gestion. Cela est peut-être en partie attribuable, en Suède en tout cas, au fait que le gouvernement a mis l'accent sur la formation et la recherche. Ils ont fait rentrer les universitaires en sciences sociales dans les centres de recherche des syndicats suédois, ce qui a permis aux militants de trouver des solutions extrêmement imaginatives face au problème ouvrier. À mes yeux, la cogestion constitue la voie d'avenir prochaine du syndicalisme, et c'est dans cette direction que devraient aller les syndicats, soit en tant que représentants des salariés face au capital, soit dans le cadre de ces expériences de reprises d'entreprises par le collectif ouvrier auxquelles je me suis intéressé. Bien entendu, la force syndicale, c'est aussi son unité; sa faiblesse, c'est sa dispersion entre plusieurs centrales.

Quelles sont vos impressions vis-à-vis les expériences qu'on a qualifiées d'autogestionnaires ?

Sur le plan idéologique, c'est tout à fait attirant mais peu probant jusqu'à présent. Il me semble que l'avantage évident des entreprises autogérées, c'est que ce type de gestion contribue, dans une certaine mesure, à désaliéner les ouvriers qui y travaillent. Si le thème de l'aliénation est au centre des attitudes et de la conscience ouvrières, le fait de ne plus être dépossédé des moyens de production aide au moins à être désaliéné sur un plan. Je suis peut-être un incurable optimiste, mais il me semble que la poussée vers la cogestion et la prise de gestion sous toutes ses formes est en marche depuis quelques années.

Par ailleurs, on constate que dans la plupart des cas où les travailleurs ont pu participer à la gestion de leur entreprise, cela s'est produit dans des cas de crises majeures, où tout le monde se sent soudainement solidaire face à une précarité qui menace la survie individuelle autant que collective. Les patrons sont donc prêts à faire des changements importants dans les modalités de fonctionnement de l'entreprise, dans la gestion et l'organisation de la production. En disant cela, j'ai à l'esprit l'expérience de Tricofil, qui m'avait séduit au départ mais qui s'est révélée être une erreur. Je me souviens qu'en visitant Tricofil, je m'étais dit: «Je suis ici dans un musée et plus dans une usine. Ce sont des techniques vieilles de cinquante ou soixante-quinze ans.» Je l'avais d'ailleurs dit aux représentants syndicaux:

«Si les patrons de Tricofil vous cèdent leur entreprise, c'est qu'elle est morte.» Cependant, la prise du pouvoir sous de multiples formes va s'accroître.

Vous parliez des syndicalismes suédois et allemand un peu plus tôt. Mais au Québec, qu'est-ce qui caractérisait les organisations syndicales ?

Ce qui est très particulier au syndicalisme québécois, c'est le fait que la question du syndicalisme est à ce point liée au devenir national du Québec : il y a très peu de pays où les deux phénomènes, syndicalisme et question nationale, se trouvent si étroitement imbriqués. Mais c'est également l'énorme influence de l'Église subie par les syndicats comme ceux de la Confédération des syndicats nationaux : c'est l'Église catholique qui a suscité deux centrales rivales. En fait, tout le sens de l'étude sur le syndicalisme⁴ que j'ai menée était de voir quelle était l'influence de la religion sur la structure des deux plus importants syndicats québécois : la Confédération des syndicats nationaux et la Fédération des travailleurs du Québec. Je cherchais à savoir si la C.S.N. était plus proche du type de syndicalisme catholique européen que la F.T.Q. Et j'ai constaté qu'effectivement, à la C.S.N., on retrouvait une structure pyramidale, hiérarchique, plus centralisée qu'à la F.T.Q., où prévalait un système plus lâche de regroupement d'unités. À la F.T.Q., c'étaient les fédérations affiliées (en particulier celles des grands syndicats internationaux américains) qui étaient fortes et puissantes, alors qu'à la C.S.N., c'étaient les conseils régionaux et la direction confédérale qui détenaient le plus de pouvoir. Le président de la C.S.N. était ainsi beaucoup plus puissant dans l'organisation que celui de la F.T.Q. Cela avait comme corollaire que la C.S.N. pouvait être plus prête, sinon à s'impliquer en politique partisane, du moins à mobiliser les effectifs pour des objectifs généraux et des prises de position idéologiques. Il faut ajouter, pour être juste, que l'existence de la C.S.N. a peut-être aidé les autres à se démarquer des syndicats à dominance canadienne-anglaise ou américaine.

J'aurais aussi tendance à dire que l'appartenance, le sentiment d'adhésion était plus fort à la C.S.N. En fait, plus généralement, et cela a été un de mes grands thèmes de réflexion depuis que je suis au Québec, on retrouvait au niveau des structures syndicales un exemple fabuleux de la thèse wébérienne sur l'influence de la religion sur les pratiques économiques. Il y avait très clairement au Québec une relation entre le capitalisme et le protestantisme, ce dont je suis resté convaincu, quelles que soient les critiques encore récentes qu'on a adressées à cette thèse. Dans quel pays moderne une assemblée épiscopale pouvait-elle encore, vers les années 1950, proclamer la vocation agricole du peuple canadien-français ? Ça laissait beaucoup de place au capitalisme anglo-saxon. Il est vrai que c'est le capitalisme qui a lancé le Québec sur la voie de la modernité. Jusqu'à ce moment, ça ressemblait à une théocratie dans une société majoritairement paysanne.

Est-ce que les syndicats québécois vous semblent à la hauteur des nouveaux enjeux ?

Oui et non. Ce qui me frappe dans les dernières années, c'est la faiblesse du syndicalisme. Sa relative absence dans les batailles où il y a de grands enjeux. Par contre, je dois dire que ce qui m'a beaucoup impressionné, c'est que aussi bien la F.T.Q. que la C.S.N. aient opté pour le nationalisme, étant donné que dans mon esprit, la poussée du mouvement ouvrier classique est liée à l'avenir du Québec et du nationalisme. Je trouvais cela capital, du point de vue socialiste, du point de vue de la lutte des classes, que ces deux syndicats n'aient pas caché leur appui à l'indépendance et à un forum de social-démocratie. Cela, c'est une façon d'intervenir dans les débats majeurs. Mais je trouve qu'ils ne sont pas assez présents dans tout le système éducatif et singulièrement dans la formation professionnelle et universitaire. Ils continuent de tenir trop souvent leur discours sur la pauvreté, les problèmes de logement, le misérabilisme. Ils ont globalement une attitude défensive. Or, il me semble que c'est plutôt sur l'aspect offensif qu'il faut miser aujourd'hui. Les syndicats

4. J. DOFNY et P. BERNARD (1968), *Le Syndicalisme au Québec : structure et mouvement*, Ottawa, Imprimeur de la Reine.

doivent augmenter leur capacité de proposition. Ils pourraient par exemple unifier leurs revendications à celles des groupes écologistes quand il s'agit de la santé et de la sécurité au travail. Il faut aussi former les militants à être des gestionnaires, pas seulement des revendicateurs. Plus ils développeront de connaissances en gestion, plus ils auront une chance de gagner la partie. Je souhaite que l'Institut de recherche appliquée sur le travail, qui réunit des syndicalistes des trois centrales et des universitaires de trois universités, se préoccupe de ces questions.

En dehors de l'entreprise, les syndicats doivent se rapprocher des nouveaux mouvements sociaux, jouer un rôle de partenaire expérimenté habile, intelligent et impliqué sur le plan socio-politique. Il ne s'agit plus de se préoccuper de la seule sphère de la production mais de développer une vision d'ensemble de la société, d'obtenir un rayonnement plus large. De ce point de vue, j'ai toujours trouvé étonnante la place quasi inexistante des syndicats québécois dans les médias. Ils pourraient au moins disposer d'une bande d'émission radio aussi bien que les étudiants universitaires de Montréal! Sans parler de la télévision, dont le discours est bien plus influent que le leur.

MARX ET WEBER NE SE SONT JAMAIS SI BIEN ENTENDUS

Nous sommes entrés mondialement dans cette double dialectique d'une unification des sociétés par la technologie et d'une diversification croissante de ces mêmes sociétés auxquelles la technologie donne précisément le moyen de renaître et de s'affirmer. Le Québec est un exemple exceptionnel de ce double mouvement. C'est dans la mesure même de son rattachement à la technologie moderne qu'il affirme ses valeurs, sa culture, qu'il pèse de plus en plus dans le sens d'une destinée propre. Situation exceptionnelle aussi que cette société française restant dans un état d'infériorité à l'intérieur des structures d'une colonie anglaise. Société catholique dans un continent protestant. Société dont les forces syndicales préconisent des programmes à contenu socialiste, en contraste évident avec l'idéologie libérale du syndicalisme américain. Société dont le gouvernement opère des nationalisations et s'efforce de mettre en place les organes publics de planification dans le paradis du libre-échange. Société dont les lettres et les arts brillent d'un éclat particulier qu'on ne peut plus confondre avec les productions qui l'entourent.

Jacques Dofny, «Le Québec et la sociologie québécoise», *Revue de l'Institut de sociologie*, Université libre de Bruxelles, n° 1, 1968.

Vous choisissez de venir au Québec à un moment où cette société est en pleine mutation. Quelles ont été vos premières impressions à votre arrivée?

La chose que j'ai eue en tête tout de suite, au bout de quelques jours après mon arrivée au Québec, c'était Marx et Weber. Est-ce que la situation du Québec relevait davantage d'un problème de classes ou bien d'un problème d'ethnies et de religions? Et cette interrogation a été en filigrane de tout ce que j'ai fait. Pour moi, il n'y a pas d'opposition entre les deux thèses: le Québec, c'est une jonction des deux explications. C'est à la fois un problème de classes et un problème ethnique et religieux, d'où mon intérêt pour le concept de classes ethniques. Il est évident que l'ethnie, la communauté, la religion jouent un rôle énorme, mais d'autre part, il est clair que d'un côté, il y avait Westmount et de l'autre, Saint-Henri, une classe dominante et une classe dominée. Marx et Weber n'ont jamais si bien cohabité. Il faut bien voir que venant d'un pays, la Belgique, où les différences de classes sont extrêmement marquées et ayant travaillé en Angleterre et vécu là-bas avec des Irlandais, c'est-à-dire dans un pays où il y a des Irlandais catholiques qui ont été écrasés par des Anglais protestants, je ne pouvais pas manquer de me dire, en arrivant ici: c'est extraordinaire, c'est vraiment la recombinaison idéale du conflit entre les deux thèses. C'est

pour ça que tous mes travaux ont porté, au fond, sur la spécificité de la société québécoise en regard des thèses de Marx et de Weber.

Il ne m'a pas fallu longtemps non plus pour m'apercevoir qu'il est impossible de rendre compte de la société et de la culture canadienne-françaises sans faire référence aux deux autres grands ensembles avec lesquels elles sont en relation. Parce que ce qui fait la physiologie propre à chaque époque, c'est bien sûr les relations internes, mais aussi le jeu de relations que le Québec entretient avec le reste de l'Amérique du Nord et le Canada anglais.

En réponse à Friedmann⁵ qui avait écrit à quel point il avait été déçu de voir ce Québec envahi par la civilisation américaine et ses médias, j'avais répondu que pour ma part, je constatais plutôt la force et l'homogénéité de la culture canadienne-française. J'avais écrit : je suis frappé de voir qu'entre les Québécois, malgré ce qu'on leur distille à la télévision, il y a quand même une espèce de clin d'œil : «Oui, mais nous, ce n'est pas la même chose!» Et alors, en dépit de l'introduction massive de la culture américaine dans les médias, les Québécois marquent toujours leur différence par rapport à ce qu'ils reçoivent. Ils s'approprient les éléments allogènes en fonction de leur culture propre. En fait, je pense que l'avenir du Québec va dépendre de la capacité de résistance, de surveillance et d'attention que les Québécois seront capables de porter à ce jeu de relations avec le reste de l'Amérique du Nord et du Canada anglais. J'ajoute que l'américanisation ne s'est jamais arrêtée au seul Québec. Il y a déjà longtemps qu'elle s'est diffusée même dans les pays d'obédience communiste.

Est-ce que dans le contexte économique, politique et social actuel, vous remettriez en cause le concept de classe ethnique ?

Le concept de classe ethnique⁶, dans le contexte d'une histoire du Québec, garde toute sa pertinence à mes yeux. Ce qui était caractéristique des problèmes de classes au Québec au moment où je suis arrivé ici, c'était la dualité entre, d'une part, le fait que le Canada français se considérait comme une société globale, avec tous les problèmes d'organisation interne que cela pose à une société en voie de modernisation, et, d'autre part, le fait que ce même Canada français constituait une minorité ethnique reconnue et forte à l'intérieur du reste du Canada. En fait, il y avait deux variables : dans la comparaison au Canada anglais, il y avait l'aspect *split labor market*, selon lequel le travail canadien-français était un travail déqualifié, dans des secteurs globalement moins importants, et il y avait en outre l'idée qu'au sein même de la société québécoise, le capital québécois de souche francophone accusait une faiblesse majeure dans la propriété d'entreprises et des moyens de production. Et alors, si on revient à la question de la pertinence du concept de classe ethnique aujourd'hui, on doit reconnaître que le capitalisme canadien-français s'est beaucoup mieux tiré d'affaire que la classe ouvrière. En ce sens, même s'il n'y a évidemment pas encore unanimité sociale au Québec, on ne peut plus dire que le concept de classe ethnique soit tout à fait applicable à la réalité québécoise contemporaine.

Êtes-vous confiant par rapport à l'évolution du sentiment national ?

D'abord, le sentiment national, je n'en ai jamais douté, mais l'indépendance complète, je n'y ai jamais cru. Je n'y ai jamais cru parce que j'ai toujours craint la «finlandisation» du Québec par les U.S.A. Je disais donc : le Québec, c'est l'antichambre de New York et de Washington. Il n'est pas possible que les Américains permettent à cette antichambre de se séparer de l'espace politique nord-américain, et encore moins de devenir socialiste ou sociale-démocrate. C'était du temps de la guerre froide, mais celle-ci a-t-elle disparu pour toujours ? Les stratèges militaires, quant à eux, restent vigilants.

5. *Hommage à G. Friedmann*, Paris, N.R.F., 1973.

6. J. DOFNY et M. RIOUX (1962), «Les classes sociales au Canada français», in *Revue française de sociologie*, vol. 3, n° 3, J. DOFNY (1978), «Les stratifications de la société québécoise», in *Sociologie et sociétés*, vol. 10, n° 2, et sa publication en anglais.

De plus, il me semble évident qu'un Québec indépendant serait beaucoup plus dépendant des États-Unis qu'un Québec fort économiquement mais faisant toujours partie d'une autre association canadienne. Je pense qu'il y a plus d'intérêt à souder l'Ontario et le Québec, comme cela s'est esquissé avant le Lac Meech. Mais il faut établir un rapport de forces pour y arriver. Il faut que disparaissent complètement ce sentiment de supériorité, ce mépris des Canadiens anglais, si l'on veut sortir de cet épuisant tête à tête.

ÉVOLUTION DE LA SOCIOLOGIE AU QUÉBEC

Les sociologies européennes et américaines s'opposent souvent dans le choix privilégié des facteurs explicatifs du phénomène social. Mais ces options ne résultent pas uniquement d'un choix théorique et méthodologique, elles sont aussi la projection des structures différentes des sociétés.

Jacques Dofny, en collaboration avec H. David (1966), «Aspirations des travailleurs de la métallurgie à Montréal», *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. XXXX, p. 131.

Quand vous êtes arrivé au Québec, la sociologie du travail s'enseignait peu. À l'heure actuelle, la sociologie du travail, ou l'équivalent, s'enseigne dans bien d'autres endroits que les départements de sociologie, en relations industrielles, dans les écoles de gestion, etc. Comment est-ce que vous analysez cet éclatement institutionnel de la sociologie du travail?

Je suis content de cet éclatement institutionnel de la sociologie du travail et j'y ai d'ailleurs collaboré en convainquant, par exemple, l'École Polytechnique de Montréal d'intégrer cette discipline dans ses programmes suite aux revendications de certains étudiants dont Hélène Meynaud principalement, avec même cette idée que les ingénieurs devaient avoir une formation ouverte sur ce qui se passait dans les entreprises. Alors, si ça se développe aussi dans les écoles de gestion et que ça y est bien fait, tant mieux.

Au moment où vous êtes arrivé au Québec, au début des années 1960, les sciences sociales étaient en plein essor et c'est dans ce contexte-là que vous avez bâti beaucoup de choses. On pense à la fondation de la revue Sociologie et sociétés, au Centre de sondage, à l'Institut de recherche appliquée sur le travail, à la revue Socialisme 60, à la reconstruction de l'Association canadienne des sociologues de langue française et à sa place dans la catégorie A de l'Association internationale sur un pied d'égalité avec l'association canadienne. Plus tard, ce fut l'installation du secrétariat de l'A.I.S. à Montréal pendant huit ans. Votre poste à l'exécutif de l'A.I.S., puis à sa vice-présidence en charge des quarante comités de recherche internationaux. Cela a contribué à ouvrir ce champ scientifique international aux Québécois.

Cette présence du secrétariat de l'A.I.S. à Montréal fut une réussite largement due aux trois secrétaires, C. Saint-Pierre, K. Jonhasson et M. Rafie. Et j'ajoute que j'ai appris à connaître des sociologues américains et d'un peu partout extrêmement ouverts et inventifs. Je suis heureux de m'y être fait de grands amis.

Je me disais que, du point de vue des sciences sociales, le Québec était tout à fait américanisé bien que catholique. Les sociologues étaient formés à Harvard ou à Chicago. Beaucoup plus rarement en Europe. Il y avait tout un équilibre à rétablir. Et je me suis employé à nouer des relations avec l'Europe, particulièrement avec la France. J'ai invité plusieurs sociologues avec lesquels j'avais travaillé parce que c'était important de renforcer le côté européen et d'éviter l'américanisation de la sociologie québécoise à laquelle on assistait alors. En fait, je trouvais essentiel d'exploiter la position géographique et linguistique privilégiée du Québec. La position du Québec me semblait doublement privilégiée: d'une part, face à l'Europe, parce que la connaissance de la langue anglaise et la proximité des

États-Unis mettaient les sociologues québécois en contact avec la tradition sociologique américaine et, d'autre part, face au Canada anglais, parce que la connaissance du français leur donnait accès à la littérature sociologique européenne de langue française. Jusqu'à un certain point, j'ai l'impression d'avoir réussi à créer des réseaux sur le plan international. J'ai toujours eu le sentiment profond que le Québec serait lui-même le jour où il serait reconnu par les autres comme étant le Québec. Et donc, j'avais constamment en tête l'idée de mettre le Québec sur la carte partout où je le pouvais. C'est pour cela que j'ai œuvré pour que le secrétariat de l'Association internationale de sociologie vienne ici.

Sur le plan des aspects plus analytiques et théoriques de la discipline, vous avez déjà écrit sur les avantages et les inconvénients d'être au confluent des influences européennes et américaines. Cela vous apparaissait comme éminemment positif mais aussi comme présentant le danger d'une réceptivité excessive à toutes sortes de courants⁷. Quel regard posez-vous sur le statut de la sociologie québécoise contemporaine ?

D'abord, il ne s'agissait pas tant d'un danger que d'une triple difficulté : celle d'assimiler adéquatement les courants sociologiques européens et américains, celle d'opérer une synthèse réussie entre eux et, finalement, celle d'appliquer les théories et méthodes d'analyse à la réalité en tenant compte de sa spécificité.

Mais je trouve qu'aujourd'hui la plupart des sociologues québécois ont des cultures sociologiques extrêmement riches qui cumulent des influences européennes et américaines tout en veillant à garder une spécificité. C'est un bon capital scientifique. Cela représente un progrès énorme par rapport à ce que j'ai connu en arrivant ici, et auquel tout le département a œuvré, avec une grande solidarité.

Estimez-vous que la sociologie québécoise a trouvé sa voie sur le plan d'une certaine originalité ou qualité ?

Je ne dirais pas qu'elle a trouvé sa voie, parce que c'est difficile à définir, mais je dirais qu'elle a trouvé une voie originale, tout à fait québécoise, et qui la spécifie probablement dans le reste du Canada. Les sociologues québécois sont maintenant capables de travailler sur des problèmes et des théories de la sociologie anglaise, suédoise, américaine, finlandaise ou japonaise, ce que les sociologues canadiens-anglais ont quelquefois plus de difficulté à faire parce que, globalement, ils subissent davantage et constamment l'influence de la sociologie américaine. Disons que la sociologie québécoise a opéré un amalgame réussi face aux diverses influences qu'elle a subies. La revue que le département publie en est un bon exemple. C'est ainsi qu'elle avait été conçue.

Vous avez toujours été très engagé socialement à travers le mouvement syndical et le mouvement ouvrier en général, de même que politiquement — on pense par exemple à la question des pays en voie de décolonisation comme l'Algérie. Qu'est-ce que vous visiez ? Quel était l'essentiel de vos motivations à vous impliquer ainsi, à faire ce type d'investissement et d'engagement ?

Il n'est pas toujours facile d'identifier nos sources profondes de motivation. Mais il est bien clair qu'à partir du moment où j'ai décidé de ne pas être un industriel et de travailler du côté syndical, j'avais fait un choix politique. Cela ne m'a jamais quitté. Dans mon cas, l'engagement envers la classe ouvrière n'a jamais été une histoire idéologique : c'est une histoire de rapports personnels et de camaraderie dès mon enfance. Et une histoire politique aussi. Il faut savoir qu'après mon séjour à Romans, donc dans les années 1953-1954, j'étais déjà membre d'un de ces petits groupes socialistes qui allaient constituer le parti socialiste qui prendra le pouvoir au début des années 1980. Si bien que quand j'arrive ici, je suis

7. Voir à ce sujet, J. DOFNY (1974), «Itinéraire sociologique», in *Recherches sociographiques*, vol. 15, n° 2-3.

tout rempli de projets parce qu'il y avait des années que je travaillais à la formation d'un nouveau parti socialiste, d'où ma présidence du Comité du programme lors de la tentative de formation du NPD-Québec et ensuite le Parti socialiste québécois avec le camarade Michel Chartrand. Malheureusement, le mouvement socialiste que j'ai collaboré à mettre sur pied au Québec n'a pas fonctionné aussi bien que je l'avais espéré. Mais en rétrospective, je me dis qu'on a semé et que toutes ces idées socialistes ont germé. Le Québec est arrivé à se défaire de l'emprise quasi exclusive de l'Église, et c'était le premier pas dans la poursuite des idéaux sociaux-démocrates. Tous les espoirs sont donc permis.

Tout au long de votre carrière, vous vous êtes intéressé à une pluralité d'objets, qu'on pense par exemple à vos études sur le travail, le syndicalisme, la stratification et la mobilité sociales, le nationalisme. Aujourd'hui, vous définiriez-vous essentiellement comme un sociologue du travail?

J'ai toujours enseigné la sociologie du travail, mais en tant que chercheur, je me suis intéressé un peu plus à la stratification⁸ et aux classes sociales, parce que cela me semblait crucial pour comprendre et expliquer la réalité québécoise. Dans les tout derniers temps, je suis revenu à la sociologie du travail, mais sous l'angle plus particulier d'une sociologie du syndicalisme⁹. Je pense qu'on est toujours, ou plutôt qu'on devrait toujours être, sociologue de ce que notre expérience de vie nous a permis de connaître. Mes intérêts premiers m'ont amené à faire de la sociologie du travail pour comprendre la réalité ouvrière, mais cela m'a conduit tout naturellement à traiter du syndicalisme, puisque c'était là que s'exprimait le plus souvent la revendication ouvrière. L'étude du travail comme fait social central m'a aussi amené à m'intéresser à tous ceux qui étaient marginalisés parce que sans travail. J'ai donc fait plusieurs études sur le chômage. Mes expériences sur le terrain, en particulier en Angleterre et au Québec, m'ont aussi fait réfléchir sur le nationalisme. Dans ces deux pays, le sentiment national était beaucoup plus fort qu'on ne l'imaginait et que les marxistes voulaient bien le dire. Il y avait bien sûr un sentiment d'appartenance de classe, mais également un sentiment national, un sentiment d'opposition extrêmement important, que ce soit de la part des Irlandais face aux Anglais ou des Anglais face aux continentaux là-bas ou des Québécois face aux Canadiens anglais et aux Américains ici. Et comme ce sentiment national était largement informé, dans les deux cas, par des différences d'allégeance religieuse, je me suis aussi intéressé, quoique de manière plus marginale, aux rapports ethniques. Depuis quelque temps, je m'intéresse aux rapports Flamands/Wallons en Belgique, dont je ne connaissais pas assez l'histoire, sinon la réalité, mais vue par un Wallon!

RÉSUMÉ

Dans cette entrevue, Jacques Dofny, professeur et pionnier de la sociologie du travail au Québec, retrace les principales étapes de son cheminement intellectuel. Il relate son expérience des milieux ouvriers européens et québécois et explique en quoi son engagement envers la classe ouvrière l'a amené à s'intéresser, tout au long de sa carrière, au syndicalisme, à la stratification et à la mobilité sociales, aux changements technologiques, au nationalisme, au chômage et aux relations ethniques, de même qu'à épouser la cause syndicale et socialiste. Jacques Dofny livre aussi ses impressions sur la société québécoise : celle qu'il a connue à son arrivée en 1960 et la société contemporaine. Il traite également des développements de la sociologie au Québec qu'il a contribué à faire connaître à l'étranger.

8. M. GARON-AUDY, A. ARCHAMBAULT et J. DOFNY (1979), *Mobilités professionnelles et géographiques au Québec, 1954-64-74*, Montréal, Centre de recherche en développement économique, Université de Montréal, 381 p.

9. Notamment dans J. DOFNY (1984), «Ethnic Cleavages, Labor Aristocracy and Nationalism in Quebec», in E. Tiryakian, R. Rogowski (éd.), *Western Nationalism: Theory, Methodology and Comparative Framework*, Londres, G. Allen & Unwin (1982); «La montée du mouvement ouvrier au Québec» (sous la dir. d'A. Touraine), *Mouvements sociaux d'aujourd'hui: acteurs et analystes*, Paris, Ed. Ouvrières; avec C. LEGENDRE et C. ROYER (1985), *Militer, c'est s'intégrer; les permanents syndicaux d'origine immigrante au Québec*, Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (1980); «Youth, New Technologies and Employment», Conseil des sciences sociales, Paris.

SUMMARY

In this interview, Jacques Dofny, professor and pioneer of the sociology of work in Quebec, goes back over the principal stages of his intellectual itinerary. He tells his experience of European and Quebec labor environments and explains how his commitment to the working class sparked an interest lasting throughout his career in trade unionism, social stratification and mobility, technological changes, nationalism, unemployment and ethnic relations, as well as his espousal of the trade union and socialist cause. Jacques Dofny gives his impressions on Quebec society as he encountered it on his arrival in 1960 and as it is today. He also deals with the developments of sociology in Quebec, which he has helped make known abroad.

RESUMEN

En esta entrevista, Jacques Dofny, profesor y pionero de la sociología del trabajo en Quebec, describe las principales etapas de su desarrollo intelectual. Relata su experiencia en los medios obreros europeos y quebequenses y explica en qué su compromiso con la clase obrera lo ha llevado a interesarse, a lo largo de su carrera, en el sindicalismo, en la estratificación y en la movilidad social, en los cambios tecnológicos, en el nacionalismo, en la cesantía y en las relaciones étnicas del mismo modo que a abrazar la causa sindical y socialista. Jacques Dofny entrega también sus impresiones sobre la sociedad quebequense: aquella que él conoció a su llegada en 1960 y la sociedad contemporánea. Trata también del desarrollo de la sociología en Quebec, la cual contribuyó a dar a conocer en el extranjero.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- (1960), «Le Chômage», *Traité de sociologie du travail*. Paris: Armand Colin, pp. 299-323.
- (1960), Avec MM. A. Doucy, E. Massacesi, B. Lutz. «Les conséquences sociales de l'automatisation». In *Automation* (p. 131 à 187) Bruxelles: Éditions du Marché Commun.
- (1961), *Travail, Technique et Rémunération*. Bruxelles. Éditions du Marché Commun. 93 p.
- (1962), Avec J. Brazeau. *Les communications linguistiques à l'Hydro-Québec*. Montréal: Hydro-Québec. 79p.
- (1962), Avec Georges Friedmann. «Attitudes des travailleurs et positions des organisations syndicales à l'égard du progrès technique» in *Il progresso tecnologico et la societa italiana* (p. 19 à 37) Milan: Feltrineli.
- (1962), Avec M. Rioux. «Les classes sociales au Canada français». *Revue française de sociologie*. Vol. III, n° 3.
- (1966), Avec J. D. Reynaud, A. Touraine et C. Durand. *Les ouvriers et le progrès technique*. (p. 273). Paris. Armand Colin.
- (1966), Avec H. David. «Aspirations des travailleurs de la métallurgie à Montréal». *Cahiers internationaux de sociologie*, XXXX: 121-135.
- (1967), «Pauvreté et solidarité sociale». *Dialogue* VI(1): 47-54.
- (1968), «Le Québec et la sociologie québécoise». *Revue de l'Institut de sociologie* (1): 9-18.
- (1968), Avec P. Bernard. *Le syndicalisme au Québec: structure et mouvement*. Ottawa: Bureau du Conseil privé. 117 p. (Études-Équipe spécialisée en relations de travail; 9).
- (1969), Avec Muriel Garon-Audy. «Mobilités professionnelles au Québec». *Sociologie et Sociétés*. Vol. 1, n° 2, 277-301.
- (1969), «L'évolution de l'industrie de 1914 à 1960». In *Histoire générale du travail* (pp. 130-164). Paris: Nouvelle librairie de France.
- (1970), *Les ingénieurs canadiens-français et canadiens-anglais à Montréal*. Ottawa: Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. 231 p. (Documents — Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme; 6).
- (1972), Avec A. Willener et M. Maurice. *Travail, salaire, production: pouvoir et rémunération*. Tome 2. Paris: Mouton. 198 p. (Études XIII: Première série — Société, mouvements sociaux et idéologies).
- (1973), «La force des cœurs et la force des choses». In *Une nouvelle civilisation?: Hommage à Georges Friedmann* (pp. 111-136). Paris: N.R.F.
- (1974), «Itinéraire sociologique». *Recherches sociographiques* XV (2-3): 305-309.
- (1974), «Luttes de sexes et luttes de classes». *Sociologie et Sociétés* VI(1): 3-16.
- (1975), «Le Pouvoir réel des Ouvriers». In *Inflation, indexation et conflits sociaux*, Presses de l'Université Laval, p. 171 à 198.
- (1977), Avec N. Arnaud. *Nationalism and The National Question*. Montreal: Black Rose Books. 133 p. (Black Rose Books; G38).
- (1977), Avec M. R. Haug (Eds.). *Work and Technology*. Londres: Sage Publications. 258p. (Sage Studies in International Sociology; 10).
- (1978), «Socialism in Quebec», *Synthesis*, Vol. II, n° 4. San Francisco.

- (1978), «Les stratifications de la société québécoise». *Sociologie et Sociétés* X(2): 87-102. Traduction anglaise dans «*Research in Race and Ethnic Relations*». Edit. C. B. Marrett et C. Leggon. Vol. 2 (p. 115 à 132). JAI Press (1980).
- (1979), Avec M. Garon-Audy et A. Archambault. *Mobilités professionnelles et géographiques au Québec 1954-64-74*. Montréal: Centre de recherche en développement économique, Université de Montréal. 381p.
- (1980), Avec A. Akiwowo (Eds.). *National and Ethnic Movements*. Londres: Sage Publications. 277 p. (Sage Studies in International Sociology; 19).
- (1980), «Georges Friedmann» in *International Encyclopedia of Social Sciences*. Vol. 18, p. 205 à 208.
- (1982), Avec C. Legendre «*Catastrophe dans une mine d'or*. Conseil exécutif du Gouvernement du Québec. 1982. 197 p.
- (1982), «La montée du mouvement ouvrier au Québec» Intervention au Colloque du Cerisy in *Mouvements Sociaux*, sous la direction d'A. Touraine. Ed. Économie-Humanisme/les Éditions ouvrières. Paris. 1982. p. 113 à 122.
- (1984), «Ethnic Cleavages, Labor Aristocracy and Nationalism in Quebec». In E. Tiryakian and R. Rogowski (Eds), *Western Nationalism: Theory, Methodology, and Comparative Framework*, George Allen and Unwin, London, 1984. 20 p.
- (1987), *Changements techniques récents et chômage des jeunes*. (Enquête internationale). Conseil des sciences sociales, UNESCO, Paris, 1987.
- (En préparation) «Les chevaliers du travail et la naissance du socialisme en Belgique.